

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 15 avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 09 avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme LAMAURT, M. MARTINACHE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme YILMAZ, M. BERTHIER, Mme PELLEGRINO, M. TOURE, Mme DJENNANE, Mme CHOLET, Mme DONA, M. LEPPERT, M. GIBERT, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. BRESSAN, M. TAGLANG, Mme ALI, Mme HERVÉ, Mme PORTE, Mme LARRAGUETA, Mme BERNARDONI, Mme EMANE, M. RIGALT, M. TOSUN, M. LE TOSSER, M. MAASSRY, M. ROBICHON, M. PRIGENT, Mme LE BAIL, Mme SCHWARTZBROD, M. FRÉMIN.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. LECHUGA donne pouvoir à Mme ALI
Mme AACHOUR donne pouvoir à Mme HENNECHART.

NE PARTICIPE PAS AU VOTE :

M. DEMUYNCK.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme LAMAURT.

N°2026.04.43 – Compte administratif de l'exercice 2025.

Sur présentation de Monsieur Philippe BERTHIER, Maire-Adjoint délégué aux Finances,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2312-1, L2312-2 et L2312-3,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1612-12 et L2121-31 relatifs à l'arrêté du compte administratif,

Vu le budget primitif du 02 avril 2025 ainsi que la décision modificative n°2 du 10 décembre 2025,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 élaboré par le Trésorier municipal, conforme au compte administratif 2025,

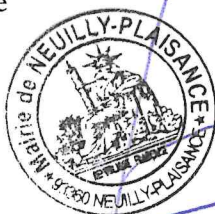
Considérant l'avis majoritairement favorable de la Commission des Finances en date du 13 avril 2026,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
SANS LA PARTICIPATION DE MONSIEUR LE MAIRE
PAR 29 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS**

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le compte administratif du budget Ville de l'exercice 2025 tel que présenté :

		2025		
		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	31 333 236,42 €	34 690 845,45 €	3 357 609,03 €
	Section d'investissement	13 494 177,53 €	11 211 220,99 €	-2 282 956,54 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)		5 863 547,26 €	5 863 547,26 €
	Report en section d'investissement (001)	165 513,17 €		-165 513,17 €
TOTAL (réalisations + reports)		44 992 927,12 €	51 765 613,70 €	6 772 686,58 €
Restes à réaliser	Section d'investissement à reporter en N+1	9 128 949,34 €	5 944 926,47 €	-3 184 022,87 €
TOTAL (résultat cumulé)		54 121 876,46 €	57 710 540,17 €	3 588 663,71 €

Christian DEMUYNCK
Maire



Martine LAMAURT
Secrétaire

